# 2e Conférence nationale sur l'intégration des étrangers, 12 mai 2011, Soleure

## Considérations finales du point de vue de la CTA

Hannes Germann, conseiller aux Etats, président de l'Association des communes suisses

---

Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

Une politique migratoire prévoyante, qui permet non seulement une gestion efficace de l'immigration en Suisse mais aussi l'intégration réussie des immigrés qui vivent ici dans la société, joue un rôle majeur dans le contexte de la concurrence internationale entre places économiques. C'est pourquoi la CTA a aussi abordé le thème de la politique migratoire et de la politique d'intégration dans son rapport "Renforcement de la compétitivité internationale de la Suisse". Il y a là une étroite interaction. La politique migratoire et la politique d'intégration devraient toujours inclure des considérations aussi bien de politique sociétale que de promotion économique. Le président du Conseil d'Etat vaudois Pascal Broulis a ainsi, dans son exposé, relevé à juste titre que nous devons poursuivre une politique d'intégration des étrangers qui ne soit plus exclusivement axée sur les déficits d'intégration et les moyens d'y mettre fin. Nous devons davantage avoir en ligne de mire le déploiement des potentiels qui se trouvent dans notre société diversifiée.

Cette diversité est en Suisse déjà une réalité. La présidente de la ville de Zurich Corinne Mauch nous a montré, à l'exemple de sa ville, combien le principe "Tenir compte de la diversité" signifie pour l'essentiel aligner la politique en fonction des particularités effectives. La Suisse a l'un des taux d'étrangers les plus élevés en Europe. En même temps, notre pays a une qualité de vie et une vigueur économique supérieures à la moyenne. D'autres pays ont une proportion d'étrangers bien moins élevée et connaissent pourtant bien plus de problèmes et de troubles sociaux que nous. Car la très grande majorité des étrangères et étrangers est aussi en général bien à très bien intégrée après dix ans ou plus de séjour en Suisse. Bien sûr, tout n'est pas parfait et la Suisse connaît aussi toujours des déficits d'intégration, comme l'a montré la discussion d'aujourd'hui. Le débat sur l'intégration des étrangers est exigeant. C'est justement pourquoi la CTA entend favoriser une discussion objective, basée sur des faits, sur les réussites, les problèmes et les tâches liés à l'intégration. La conférence de ce jour a pu à ce titre fournir une contribution importante. Nous avons entendu vos revendications et nous allons les évaluer après la conférence et vous informer des résultats de nos travaux via notre site web.

Mesdames et Messieurs, la formule "Encourager et exiger" imprègne les débats sur l'intégration des étrangers. Le problème est que ce slogan lui-même n'a pas de contenu: les politiques de tous bords, de droite comme de gauche, peuvent assez facilement en faire une utilisation politique. La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, l'a fait remarquer: les 4 principes de l'intégration des étrangers présentés ce matin concrétisent ce que nous entendons précisément par "Encourager et exiger". En effet, l'intégration est l'affaire de tous, des indigènes comme des immigrants, des individus comme des institutions. Je pense que les exposés donnés aujourd'hui mais aussi les discussions aux tables rondes ont montré distinctement que ces principes fondamentaux peuvent être davantage que des déclarations bien intentionnées. Nous avons entendu comment ces principes sont mis en œuvre déjà aujourd'hui dans nombre de projets et de mesures. Je suis dès lors confiant et convaincu que nous sommes sur la bonne voie.

Il est toutefois aujourd'hui également clair que notre politique d'intégration des étrangers ne pourra réussir que si nous considérons ces quatre principes fondamentaux comme équivalents. Il ne sert à rien d'exiger des immigrés qu'ils apprennent nos langues nationales si nous ne mettons pas à leur disposition une offre de cours de langues adéquate. Comme il serait peu utile d'investir de l'argent dans la promotion de l'intégration si les immigrés sont en même temps discriminés ici, dans leur vie quotidienne, en cherchant une place d'apprentissage ou de travail, en postulant pour un logement, et qu'on les empêche de s'intégrer. Notre politique d'intégration se heurte toutefois aussi à la limite des hommes et des femmes qui ne veulent pas s'intégrer. Finalement, l'intégration requiert le soutien de nous tous. L'intégration ne suppose pas seulement la volonté des étrangers et des étrangères, mais aussi l'ouverture de la population suisse. C'est ainsi que le postule la loi sur les étrangers.

L'intégration n'est donc pas une tâche qu'on peut déléguer à l'Etat - voilà qui a aussi été souligné aujourd'hui à plusieurs reprises. Nous sommes tributaires de la contribution active de l'économie, des églises, des associations qui doivent aussi participer à l'intégration des étrangers. Nous avons aujourd'hui entendu l'exemple de l'entreprise Zweifel Pomy-Chips AG. Imaginez où nous en serions dans dix ans si cet exemple notamment fait école et que tous les employeurs s'engagent de la sorte. Il en va de même naturellement pour les immigrés: ils peuvent influencer eux-mêmes de manière décisive leur processus d'intégration. Les organisations de migrants peuvent là - comme le montrent les exemples présentés aujourd'hui - jouer une rôle essentiel.

Le fait que nous souhaitons miser, avec notre politique d'intégration des étrangers, fortement sur la responsabilité individuelle a été explicité par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. C'est pourquoi la CTA recommande de chercher le contact direct le plus tôt possible avec les nouveaux arrivants. Peu importe s'ils viennent d'un Etat UE/AELE ou d'un Etat

tiers, nous devons souhaiter la bienvenue aux étrangers qui séjournent en Suisse légalement et nous devons les informer tout de suite après leur arrivée des conditions de vie essentielles propres au pays et des offres d'intégration. Les étrangers qui disposent de peu de ressources pour s'organiser de manière autonome sont adressés précisément et dès que possible à un service de conseil ad hoc. Notre but n'est pas là de développer une nouvelle industrie du conseil. L'intégration se fait en premier lieu et toujours dans les structures ordinaires à l'école, au travail, dans les associations sportives, etc. En complément à cela, nous avons besoin toutefois aussi de la promotion de l'intégration spécifique qui a pour objectif de coordonner, de compléter et de soutenir le travail des structures ordinaires.

Mesdames et Messieurs, le Conseil fédéral, les gouvernements cantonaux ainsi que les exécutifs des villes et des communes ont convenu dans le cadre de la CTA d'une stratégie commune visant à renforcer la politique suisse d'intégration des étrangers. La Conférence sur l'intégration de ce jour a montré que le processus est en cours. L'engagement politique est donné. La balle est maintenant dans le camp des acteurs. Chaque niveau étatique est sollicité pour contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie commune:

- La Confédération soutient davantage qu'avant les cantons et les communes dans la promotion de l'intégration. Pour cela, elle oriente sa promotion de l'intégration en accord avec les cantons en fonction d'objectifs stratégiques définis en commun. Avec pour conséquence de conférer au niveau suisse un caractère plus contraignant à la mise en œuvre. Parallèlement, la Confédération laisse aux acteurs locaux la flexibilité et la marge de manœuvre permettant une promotion de l'intégration adaptée aux circonstances.
- Les cantons transposent dans des programmes d'intégration cantonaux les objectifs stratégiques sur lesquels ils se sont accordés au niveau suisse avec la Confédération. Partant des offres des structures ordinaires, ils formulent le besoin en mesures complémentaires pour la promotion de l'intégration spécifique et rattachent ces meures aux programmes cantonaux d'intégration. Une démarche qui exige une collaboration étroite avec les communes et les acteurs non étatiques.
- Les communes sont au front. Elles sont en contact direct avec les immigrés. Elles détiennent la clé du succès de la mise en œuvre de la promotion de l'intégration. C'est elles qui connaissent le mieux les besoins des étrangers et des étrangères et ceux de la société d'accueil. Il existe déjà un grand savoir professionnel au niveau communal. Grâce à une collaboration intercommunale intense, ce savoir peut devenir utile à toutes les communes.

Mesdames et Messieurs, mettons-nous au travail! L'enjeu est de taille. Il s'agit de la prospérité de notre communauté et de la cohésion de notre pays. Valorisons les potentiels et la diversité qui font la richesse de notre société. Engageons-nous en faveur de l'égalité des chances et exigeons de chaque personne qui vit dans notre pays un fort sens de la responsabilité individuelle. Quatre principes pour le bénéfice de tous. Alors, Mesdames et Messieurs, PUISSANCE 4!